



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 12 mai 2020

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 19.0487

Demandeur : MARANNE Hervé

Date d'enregistrement de la demande : 16/12/2019

Date limite de candidature : 25/07/2020

→ . L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 25/06/2020.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
MOLEDES	4,38	indivision ANGLADE	Section B 676,700,701,702, Section C 543,670,766,851,861,842, 1003,1039j,1039k,1041,1548,15 49,
MOLEDES	1,05	LEYMARIE Marcel	Section C517
MOLEDES	10,73	CROUZET Georges	Section C 668,672,759,760,807,833,835,83 6,841,846,857, 858,983,984,1005,1007,1094,10 95,1366,1439,1536,1537, 1538,1539,1542,1543,1544,1545
MOLEDES	4,54	Indivision ANGLADE	Section B 336,423,428,429,430,434,863,92 9,930,1065,
MOLEDES	0,08	MARANNE Hervé	Section B 560
LAURIE	1,23	MARANNE Hervé	Section D 406,416,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :
<http://www.cantal.gouv.fr> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière**